

Extrait du Registre des Délibérations du Comité syndical du Syndicat mixte du Point Fort

SEANCE DU 8 DECEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le huit décembre à quatorze heures, le Comité Syndical du syndicat mixte du Point Fort, s'est assemblé à la salle de réunion du syndicat mixte du Point Fort - Hôtel Bled – 50620 CAVIGNY, sous la présidence de M. Laurent PIEN, Président.

Date de convocation : 1er décembre 2023

Compétence obligatoire	Compétence déchèteries	Compétence transfert
Présents :		
CA Saint-Lô Agglo : M. Éric FOLLAIN, M. Jacques CLAIRAUX, M. Dominique QUINETTE, M. Laurent PIEN, M. Pascal LANGLOIS, Mme Morgane BUISSON, M. Patrick SIMON, Mme Sylvie LEBLOND, M. Jean-Yves LETESSIER, Mme Virginie METRAL, M. Valentin GOETHALS, M. Claude JAVALET	X	X
CC Villedieu Intercom : M. Michel LHULLIER, M. Jean LE BEHOT, M. Charly VARIN, M. Nicolas GUILLAUME	X	X
CC Coutances Mer et Bocage : Mme Corinne CLEMENT, M. Hubert GUILLOTTE		X
CC Côte Ouest Centre Manche : M. Christophe GILLES		
CC Baie du Cotentin : Mme Chantal LELAVECHEF, Mme Marie-Agnès HEROUT, M. Michel LEBLANC	X	X
Pouvoirs : M. Antoine AUBRY a donné pouvoir à M. Eric FOLLAIN (Saint-Lô Agglo) ; M. Philippe BRIARD a donné pouvoir à M. Laurent PIEN (Saint-Lô Agglo) ; M. Jérôme VIRLOUVET a donné pouvoir à M. Jean-Yves LETESSIER (Saint-Lô Agglo) ; Mme Evelyne MASSICOT a donné pouvoir à M. Patrick SIMON (Saint-Lô Agglo) ; M. Pascal RENOUF a donné pouvoir à M. Charly VARIN (Villedieu Intercom) ; Mme Aurélie GIGAN a donné pouvoir à Mme Corinne CLEMENT (CC Coutances Mer et Bocage)		
Excusés : M. Hubert LHONNEUR, Mme Valérie MILLOT, Mme Céline LAUTOUR (CC Baie du Cotentin) ; Mme Nicole GODARD, M. Denis LECLUZE, M. Loïc RENIMEL, Mme Lydie BROTON (CA Saint-Lô Agglo) ; M. Damien PILLON, M. Loïck ALMIN (CC Côte Ouest Centre Manche) ; M. Samuel PACEY (CC Villedieu Intercom)		
Nb de délégués en exercice : 38	32	
Nb de délégués titulaires présents : 22	19	
Nb de délégués suppléants présents : 0		
Nb de pouvoirs : 6	5	
Nb de votants : 28	24	

M. Hubert GUILLOTTE a été désigné secrétaire de séance.

DEL-2023-57 : Modification du tableau des effectifs

Vu le code général de la fonction publique,

Vu la délibération du Comité Syndical du 9 décembre 2022 approuvant le tableau des effectifs,

Vu les délibérations votées depuis cette date et créant des postes,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 30 novembre 2023,

Le Président présente un tableau d'effectif modifié et propose de supprimer 12 postes :

- 1 poste de rédacteur
- 2 postes de technicien
- 1 poste d'agent de maîtrise
- 3 postes d'adjoint technique principal 2ème classe
- 5 postes d'adjoint technique territorial.

Ce nouveau tableau s'établit ainsi comme suit :

TABLEAU DES EFFECTIFS					
Filière	Cadre d'emploi	Grade	Nombre de Postes Créés	Nombre de Postes Occupés	Postes disponibles
Administrative	Attaché	Attaché	1	1	0
	Rédacteur	Rédacteur principal 1ère classe	2	2	0
		Rédacteur	1	1	0
	Adjoint Administratif	Adjoint Administratif Ppl 1re classe	1	1	0
		Adjoint Administratif Ppl 2è classe	3	3	0
		Adjoint Administratif	3	3	0
Technique	Ingénieur	Ingénieur	2	2	0
	Technicien	Technicien	1	1	0
	Agent de Maîtrise	Agent de Maîtrise Principal	2	2	0
		Agent de Maîtrise	2	2	0
	Adjoint technique	Adjoint Technique Ppl 1ère classe	17	11	6
		Adjoint Technique Ppl 2ème classe	19	18	1
		Adjoint Technique	28	27	1
			82	74	8

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Comité syndical approuve le tableau des effectifs ci-dessus.

Ainsi délibéré en séance,
Le 8 décembre 2023

Pour extrait certifié conforme

Le secrétaire de séance,

Hubert GUILLOTTE



Le Président,

Laurent PIEN

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Transmis en Préfecture le : 15 DEC. 2023

Mis en ligne le : 15 DEC. 2023